

PETITION

AU ROI DES FRANÇAIS,

TROUVÉE DANS LES PAPIERS DU ROI,

Lue à la séance du 6 Décembre 1792;

IMPRIMÉE PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE, ET ENVOYÉE AUX 84 DÉPARTEMENS.

SIRE,

LA paix de l'Europe, le bonheur de ses habitans, le vôtre, se trouvent à ce moment invinciblement liés ensemble.

La révolution française menaçait tous les trônes, en l'acceptant vous les avez raffermis.

Que veulent ceux qui vont s'unir au-delà du Rhin, contre cette conſtitution que vous avez jurée, la guerre civile, la dévaſtation, le démembrement de l'empire, & cependant quel a été le but de votre acceptation ? d'éloigner les fléaux de votre patrie. Ils le ſavent : eh ! quel français peut l'ignorer ? Suivez, ſire, les conſeils de votre conſcience, & craignez les ennemis de l'égalité ; attachez-vous à ce principe d'éternelle raiſon qui raffermit l'autorité légitime & la royauté, en les faiſant renaître de la volonté d'un peuple libre, de la ſouveraineté nationale.

Le roi de Pologne & vous êtes les ſeules têtes couronnées de l'Europe qui n'avez plus rien à craindre de ces événemens qui changent la face des Empires ; le progrès des lumières, accéléré par la diſcuſſion contradictoire, dont la révolution françaiſe eſt devenue le ſujet, eſt le ſigne indubitable d'une prochaine révolution dans l'eſprit humain.

Lorſqu'un principe eſt une fois admis par les hommes en général, on doit en conſidérer les conſéquences comme inévitables : on peut donc prédire que les nations Européennes ſont au moment de ſubordonner les intérêts divers qui les ont

ſi long - temps diviſées, à l'arbitrage de la raiſon, & de ſe gouverner par ſes principes.

Le peuple français, en poſſeſſion d'exercer, par ſes écrits & ſon exemple, l'empire de l'opinion, ſur les autres peuples, placé par la nature au milieu d'eux, eſt devenu comme les anciens Athéniens, leurs modèles, par l'effet de l'envie qu'il excite. Tout doit vous répondre que dans un temps très-court, & quelques précautions que prennent les gouvernemens, les autres nations reprendront l'exercice de leurs droits.

Et s'il était poſſible qu'en vous comparant aux autres rois, il s'échappât encore de votre cœur quelques regrets vers le pouvoir abſolu; c'eſt en vous uniſſant fortement à la conſtitution, en faiſant triompher ſes principes, que vous parviendrez le plus sûrement à leur ôter ce funeſte avantage; mais pourriez-vous en effet regretter cette autorité qui n'était illimitée que dans des points qui devaient la rendre odieuſe? auriez-vous oublié, Sire, les réſiſtances qu'on ſavait lui oppoſer lorſqu'il s'agiſſait de défendre les abus?

Trois hommes éclairés & vertueux l'ont tenté vainement ſous votre règne; vous

avez été forcé de les éloigner des affaires, & cependant quel était leur crime ? d'appercevoir le précipice où les désordres de l'administration vous conduisaient. Si vous eussiez conservé Turgot, Malsherbe & Necker, il n'y aurait point eu de révolution ; mais ce n'est point vous que l'on accuse de leur retraite, vous n'étiez pas alors assez puissant pour soutenir un bon ministre, lorsque l'archevêque de Sens a déployé cette puissance qu'on vous disait sans borne, vous avez pu juger vous-même de sa faiblesse.

La révolution ne vous a donc point dépouillé de votre autorité ; elle s'est faite, parce que vous l'aviez perdue, & qu'elle n'avait point l'appui des lois émanées de la volonté d'un peuple libre. Aujourd'hui sur-tout à l'instant où vous aurez affermi la constitution, vous pourrez mesurer vous-même cette autorité que la constitution vous accorde & vous assure irrévocablement ; vos ministres l'exerceront pleine & entière, & sans crainte de trouver d'obstacle.

Tout puissant pour faire le bien, les lois vous garantissent encore, contre les abus, de la confiance que vous accorderez aux agens de votre autorité : voilà

votre ſituation vue avec impartialité, & telle qu'elle eſt en effet.

Une claſſe d'hommes, celle dont vous êtes malheureuſement environné, vous la préſente ſous un autre point de vue; mais avant de prendre une réſolution conforme à ſon deſir, la prudence exige que vous examiniez quels ſont ſes intérêts; ſont-ils en tout conformes aux vôtres? Eſt-il vrai que ces intérêts, néceſſairement différens, ſont pourtant communs en un point, ce qui vous oblige d'y attacher en quelque ſorte votre deſtinée.

Un ſimple citoyen, auquel on donnerait un conſeil dont les ſuites pourraient compromettre ſa vie, ſa fortune & celle de ſes enfans, peſerait avant de ſe déterminer toutes ces conſidérations; il comparerait entre eux les avantages qui lui ſeraient offerts, & les haſards dans leſquels ſa démarche pourrait l'entraîner, & combien ne devrait-il pas s'indigner contre ceux qui chercheraient à le déterminer par le motif d'un fol orgueil ou d'un vil intérêt, au mépris de la deſtinée de cent millions d'hommes qu'une révolution imprudente peut compromettre à ce moment; *ſi tu doutes, abſtiens-toi* : voilà le conſeil de la ſageſſe & de la raiſon, s'il doit être

la règle de tout homme, que dirait-on d'un roi, d'un père de famille qui l'aurait dédaigné ?

Les nobles, ceux-là ſur-tout qui formaient autour du trône une barrière que franchiſſaient rarement la vérité, jamais la vertu, (les autres ſont trompés. Ils aiment leur patrie : on leur a perſuadé qu'ils vous ſervaient en s'armant contre elle. Voulez-vous les voir revenir près de vous, que toutes vos actions privées répondent à votre conduite publique. Je vais, Sire, vous dire une vérité cruelle ; mais la patrie eſt en danger, ſi vous ne ſuivez promptement ce conſeil, que vous ont déjà donné des hommes qui vous aiment, vous deviendrez le complice de tous les Français qui feront la guerre à la France ; *vous ſerez patricide comme vos frères.*)

Le clergé, non celui-là qui priait, non celui qui dans l'exercice de ſes devoirs prêchait par ſes exemples les préceptes de la religion dont il était le miniſtre ; mais le clergé hautain, mondain, ambitieux, intrigant ; les magiſtrats, non pas ceux qui diſpenſaient laborieuſement la juſtice, après avoir étudié avec préciſion les lois ; mais les magiſtrats, uſurpa-

teurs de la ſouveraineté nationale, de l'autorité légitime du roi, inſtrumens de l'intrigue qui ſervait ou renverſait les miniſtres ; les financiers, eſpèces d'hommes chargés de preſſurer la nation pour alimenter le luxe des grands, leurs alliés, l'horreur du peuple & les tyrans du fiſc : telle eſt cette claſſe, dont les intérêts vous appellent à la tête des mécontens.

Voilà les hommes que la révolution a mis au déſeſpoir : voilà ceux qui veulent renverſer la conſtitution, l'effacer dans le ſang : voilà les hommes qui veulent que vous ſerviez leur haine : voilà ceux qui veulent lier votre deſtinée à la leur, qui ſe diſent les amis du trône, ils en ſont, ils en ont toujours été les fléaux. Les rois les plus ſages les ont toujours contenus par la puiſſance du peuple.

Plus rivaux qu'amis du roi, les nobles ont en tout temps lutté contre ſon autorité ; le roi n'était pour eux qu'un phantôme utile, une éponge imbibée d'or, qu'ils s'étaient réſervé le droit de preſſer au beſoin ; par lui, mais pour eux, ils dominaient & gouvernaient la nation, & tous ſes malheurs, dans la guerre & dans la paix, ſont leur ouvrage ; c'eſt par leur intrigue que nos armées ont été battues,

nos finances dilapidées, que le gouvernement était sans force au-dedans, sans considération au-dehors.

En tout temps, soigneux d'éloigner le roi des affaires, & sur-tout de la connaissance des vérités & des principes qui en rendent l'intelligence facile, par une ridicule étiquette & par des plaisirs fatigans; ils prolongeaient son ignorance & le néant de sa vie; & s'assuraient par ce systême de son incapacité.

Quels soins ont-ils pris de votre éducation, Sire? lorsque Turgot cherchait à vous instruire, Maurepas ne voulait que vous amuser; votre caractère vous portait vers Turgot; mais votre âge & la nature étaient pour le vieux courtisan qui vous louait pour vous gouverner; tandis que fatigué par des chasses forcées, & ne pouvant passer de cet exercice violent à l'attention qu'exigent les affaires, vous lui en laissiez tout le soin.

Je les rappelle tous à ce moment à votre souvenir, ces complaisans, ces compagnons de votre jeunesse; en est-il un seul qui ait voulu faire de vous un homme? non, mais vous devez ce bienfait à la nation, à la révolution. Que veulent

lent - ils donc aujourd'hui? rentrer dans cet empire qu'ils ont ont perdu, car le roi, par la conſtitution, eſt mis hors de leur tutelle; elle poſe, il eſt vrai, des bornes au pouvoir.

Mais j'en appelle à vous, Sire, qu'avez - vous fait d'un pouvoir ſans limite? Rappelez - vous le 24 août 1788; reliſez l'édit qui ſuſpendait les paiemens; c'eſt de ce point qu'il faut partir pour juger le paſſé, le préſent & l'avenir; de quelles intrigues n'avez - vous pas été enveloppé depuis que vous régnez? ils vous diſent que vous n'êtes pas libre, & moi, j'affirme que vous ne l'êtes que depuis le 14 juillet 1789.

L'homme roi naît dans les entraves d'un grand devoir; tous les autres hommes, Sire, choiſiſſent leur profeſſion; & cette première liberté que n'ont pas les rois, vous dit aſſez qu'un roi n'eſt libre que d'être roi.

Citoyen ſans ambition, ami de l'ordre & des lois, vous ayant ſervi l'Etat avec zèle & courage, vivant ſans intrigue & fortement attaché à ma patrie, j'ai cru devoir adreſſer ces vérités au Roi

des Français, à celui qui vient de déclarer à la France, à l'Europe, *qu'il sentait profondément l'honneur d'être Roi d'un Peuple libre.*

KERSAINT, l'aîné, *Administrateur du Département de Paris.*

A MARSEILLE, De l'Imprimerie de JEAN MOSSY, Imprimeur du Département, l'an premier de la République Française 1792.